



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier, Nathalie Houdayer.

Vendredi 26 octobre 2012

N° 474

Collectivités territoriales

Oui, pour le suffrage universel direct, mais comment ?

La convention nationale de l'Assemblée des communautés de France (AdCF), qui s'est tenue du 3 au 5 octobre 2012 à Biarritz, a été l'occasion de le rappeler : si le principe de l'élection au suffrage universel direct des délégués communautaires dans le cadre des élections municipales, pour les communes concernées par un scrutin de liste, est acté dans la loi portant sur la Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010, il reste aujourd'hui à en définir les modalités pratiques d'application. Entre autres, le seuil de population pour les scrutins de liste n'est pas déterminé (à partir de 500 habitants, de 1 500, de 2 000 ?).



Quant au mode même de scrutin, il devra être connu un an avant les élections municipales de 2014, donc faire l'objet d'une décision adoptée d'ici mars 2013 par le parlement. Le principe du fléchage, en même temps que les élections municipales, semble recueillir la préférence des élus locaux. Avec ce mode de scrutin, l'électeur verrait désignés par flèches, sur les bulletins de vote, les élus municipaux appelés à siéger au conseil communautaire.

Jean-Pierre Chevènement est favorable à un seuil établi à 1 500 habitants

Le Comité pour la réforme des collectivités territoriales, présidé par Édouard Balladur, préconisait d'abaisser à 500 habitants – au lieu des 3 500 comme actuellement – le seuil pour l'application d'un scrutin proportionnel de liste aux élections municipales. Cette disposition impliquerait la parité femmes/hommes des listes.

On retrouve cette proposition du Comité Balladur dans un projet de loi déposé par le ministre de l'Intérieur sur le Bureau du Sénat en octobre 2009. Ce projet de loi est resté lettre morte car le Gouvernement précédent n'a jamais demandé son inscription à l'ordre du jour du Sénat. On peut l'expliquer par les protestations des élus des communes concernées qui craignaient de ne pas pouvoir constituer une liste respectant la parité.



Jean-Pierre Chevènement

Le 31 juillet 2012, Jean-Pierre Chevènement et douze autres sénateurs ont déposé une proposition de loi tendant à abaisser le seuil à 1 500 habitants. Sûrement une sage proposition, quitte à procéder plus tard à un nouvel abaissement du seuil ?

À vos agendas

Le 30 octobre, à Laval : relance économique et sortie de crise

Le **mardi 30 octobre**, à 20 h 30, à l'auditorium de la Salle polyvalente de Laval (place de Hercé), la Maison de l'Europe organise une conférence-débat sur le thème : « Quels choix de l'Union européenne pour relancer l'économie et sortir de la crise ? » Participation de quatre députés européens (Sophie Auconie, Jean-Paul Besset, Marietha Karamanli et Patrick Le Hyaric) et de Philippe Barrieu, professeur d'économie.

Contacts :

La Maison de l'Europe en Mayenne
43 quai Gambetta, 53000 Laval
Tél. 02 43 67 22 70
Site Internet : www.maison-europe-mayenne.eu



La Maison de l'Europe a le plaisir de vous inviter à la conférence-débat autour du thème : **Quels choix de l'Union européenne pour relancer l'économie et sortir de la crise ?**

En présence des députés :

- Sophie AUCONIE : Membre de la Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire
- Jean-Paul BESSET : Membre de la Commission des affaires économiques et monétaires
- Marietta KARAMANLI : Membre de la commission des lois Vice-Présidente de la commission des affaires européennes
- Patrick LE HYARIC : Membre de la Commission du développement et de la Commission de l'emploi et des affaires sociales

Et de
- Philippe BARRIEU : Conférencier, Professeur d'économie au Lycée Ambroise Paré et à l'université populaire de Laval

Mardi 30 octobre à 20h30 à l'Auditorium,
Place de Hercé 53000 Laval (sous la salle polyvalente)

Contacts :
La Maison de l'Europe en Mayenne
43 Quai Gambetta - 53000 LAVAL
02 43 67 22 70
www.maison-europe-mayenne.eu

Semaines d'automne, les 22, 23, 24 et 25 novembre 2012

Les 22, 23, 24 et 25 novembre 2012, le Collectif pour la prévention du mal-être et du suicide en Mayenne (COPS 53) et Solidarité Paysans 53 organisent des soirées-théâtre *Semaines d'automne*.

Ces soirées, composées de théâtre, musique, témoignages, vidéos, échanges, ont pour objectif d'interpeller le public sur les situations fragiles et le mal-être en milieu rural.

Quatre soirées sont programmées :

- **Jeudi 22 novembre**, à 20 h, à l'auditorium du Pôle culturel des Coëvrons, à Évron.
- **Vendredi 23 novembre**, à 20 h, salle Saint-Exupéry, à Cossé-le-Vivien.
- **Samedi 24 novembre**, à 20 h, au Théâtre municipal de Mayenne.
- **Dimanche 25 novembre**, à 14 h 30, à l'amphithéâtre du Lycée agricole de Laval.

Entrée : 3 euros.

Renseignements :

COPS 53, tél. 06 88 73 94 71 / Solidarité Paysans, tél. 02 43 69 90 32.



Semaines d'automne
Théâtre, musique, témoignages vidéo, échanges

financé par **ars**
Action de Recherche Sociale

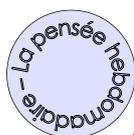
À la rencontre du monde rural
« En compagnie des oliviers »

Du théâtre pour grandir en humanité
Écrit par Jean-Pierre George

le 22 novembre 2012 à Évron (Pôle culturel des Coëvrons Auditorium à 20 h)
le 23 novembre 2012 à Cossé-le-Vivien (Salle St. Exupéry à 20 h)
le 24 novembre 2012 à Mayenne (Théâtre municipal de Mayenne à 20 h)
le 25 novembre 2012 à Laval (Amphithéâtre du Lycée Agricole de Laval à 14 h 30)

Entrée : 3 €

Organisation :
• Collectif pour la prévention du mal-être et du suicide (tél. 06 88 73 94 71)
• Solidarité Paysans (tél. 02 43 69 90 32)



« Nous savons tous que la morale ne s'enseigne pas, elle s'impose par l'exemple, elle se communique. Il paraît qu'on va non seulement enseigner mais même évaluer les valeurs ! Comment communiquer aux élèves les valeurs républicaines quand la télé détricote le soir ce que l'école aura péniblement tenté de leur inculquer pendant la journée ? Comment leur parler solidarité, dévouement, respect de l'autre, quand à longueur de soirées ces " chaînes " (...) exaltent l'argent, le mensonge, l'égoïsme, la violence ? »

Jacques Julliard, « Pour en finir avec la réforme de l'enseignement » (éditorial), *Marianne* du 8 septembre 2012